



FORUM MULTI-ACTEURS
SUR LA GOUVERNANCE AU MALI

Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

Paix, Sécurité, Stabilité et Développement

Quelle gouvernance de la sécurité ?

TERMES DE REFERENCE

Contacts :
Secrétariat permanent

Tel : (00223) 20 20 63 30/ 76 42 02 80 – Email : forummultiacteurs@yahoo.fr
Site web : www.forum-gouvernance-mali.org

I. CONTEXTE

Le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali est un processus hérité de la dynamique amorcée par le colloque international de Bamako « *Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ?* » (23-25 janvier 2007) et par une étude sur la revue des initiatives de gouvernance au Mali (Juillet 2007). Il a été conçu comme un espace public de dialogue, entre une diversité d'acteurs de la gouvernance au Mali, pour échanger autour des problématiques cruciales de gouvernance de ce pays, et pour identifier les leviers d'action sur lesquels s'appuyer pour tendre vers une gouvernance légitime et enracinée.

Depuis son lancement en juin 2008 Six (6) séances thématiques ont été tenues à savoir :

- (1)** Accès aux services publics de base ;
- (2)** Accès à la justice et droits des citoyens : le cas du foncier ;
- (3)** Le processus électoral : sens et légitimité ;
- (4)** La gouvernance de l'aide au Mali ;
- (5)** Quelle éducation pour le renforcement de la citoyenneté au Mali ?
- (6)** Les OSC et le renforcement démocratique : faire – valoir, substituts ou contre – pouvoirs ?

I. JUSTIFICATION

La sécurité est un concept polysémique, transversal et multidimensionnel qui souffre de l'absence d'un consensus sur une définition générale¹. Dans tous les cas de figure, au sens classique du terme, la sécurité paraît une situation dans laquelle une personne n'est exposée à aucun danger, à aucun risque d'agression physique ou morale...²

Quant au secteur de la sécurité, il couvre un large spectre d'institutions, organisations, organes, groupes et autres acteurs, allant des institutions étatiques de sécurité aux groupes d'entreprises de sécurité non étatiques en passant par les organisations de la société civile (Dr Zeïny MOULAYE, 2005).

Au moment où certains Etats africains ont fêté le cinquantenaire de leurs indépendances, la situation de la sécurité en Afrique est préoccupante. Selon nombre

¹ Istefanus S. Zabadi, « Comprendre la sécurité et la dynamique du secteur de la sécurité »

² La sécurité humaine : la sécurité des individus dans un monde en mutation, Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada, Ottawa, avril 1999, 9 pages

de spécialistes, la multiplication et la persistance des foyers de tension et des zones de conflits ont ces dernières années, fait monter l'insécurité. Entre 1960 et 2006 par exemple, on y a enregistré 73 coups d'Etat et ces quinze (15) dernières années le paysage sécuritaire africain a été dominé par : les rebellions au Mali, au Niger, en Cote d'Ivoire, la guerre civile au Libéria et en Sierra Leone, etc.³

Au regard de ces constats cités ci-haut, nous pouvons affirmer que le paysage sécuritaire africain constitue une grave menace à la stabilité des Etats, à la paix sociale, à la sécurité humaine et au développement.

Le Mali a connu une sécurité intérieure relativement maîtrisée, mais depuis 1992 le pays connaît une insécurité rampante dont le paroxysme fut la rébellion dans le Nord Mali. Ainsi, au regard des diagnostics effectués à travers le territoire national par plusieurs acteurs (pour éviter la répétition du mot source) (chercheurs, ONG, services de sécurité, etc.), il apparaît que les principales sources d'insécurité et d'instabilité sont⁴ : les conflits intra et intercommunautaires, les crises et les rebellions répétitives dans certains pays, le banditisme transfrontalier, le terrorisme, la prolifération des armes légères, la montée de l'intégrisme religieux, etc.

Cependant, la paix et la sécurité ont toujours occupé une place de choix dans le dispositif politique du Mali depuis l'avènement de la III^e République. Aujourd'hui l'Etude Nationale prospective Mali 2025⁵, le document du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, la lettre de cadrage du Président de la république, la déclaration de politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée Nationale, ainsi que la politique nationale de sécurité déterminent la politique de sécurité du Mali.

Dans l'**étude nationale prospective Mali 2025** (janvier 1997 à juin 1999), hormis la situation au nord Mali, la sécurité n'a pas été considérée comme un élément clé d'analyse.

Le **cadre stratégique de lutte contre la pauvreté** (mai 2002) insiste sur le fait que l'objectif de l'Etat malien est d'instaurer un climat de paix et de sécurité ainsi qu'un environnement politique sécurisé (stabilité, démocratie et bonne gouvernance) afin de favoriser les investissements et le développement.

La **lettre de cadrage du Président de la république** (23 octobre 2002) donne un mandat clair au premier ministre qui est de veiller entre autre au renforcement de la sécurité des personnes et des biens.

La **déclaration de politique générale du gouvernement** (10 juin 2004) est la suite logique de la lettre de cadrage. Ainsi, un accent particulier a été mis sur le

³ Dr Zeyni MOULAYE, conseiller des affaires étrangères, 2005

⁴ Rapport national d'autoévaluation du Mali, MAEP, 2008

⁵ Mali 2025, Rapport général de l'Etude Nationale prospective, Bamako, éditions Donniya, Imprim color, 2001, 200 pages

renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité par des recrutements, la réalisation d'infrastructures et de fourniture d'équipements adéquats.

Par ailleurs, le Gouvernement de la République du Mali vient d'adopter le 20 octobre 2010 un document **cadre de politique nationale de sécurité intérieure et de protection civile** qui allie la sécurité de l'État et la sécurité des individus.

Cette politique découle des résultats des Etats généraux de la sécurité et de la paix, tenus en novembre 2005 et auquel ont été associées toutes les composantes de la nation : administrations publiques, collectivités territoriales, société civile, secteur privé, partenaires au développement. L'axe central de cette politique est la nécessité d'allier d'une part la paix, la sécurité, la stabilité de l'Etat et le développement, et d'autre part la sécurité humaine, les droits humains et le développement humain, d'où le concept de sécurité à visage humain⁶.

Déjà en juin 2010 une politique nationale de lutte contre l'insécurité et le terrorisme dans le Nord du Mali a été adoptée et soutenue par le Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement dans les régions du Nord Mali. Par ailleurs, il existe d'autres initiatives comme le Programme Gouvernance Partagée de la Sécurité et la Paix au Mali : PGPSP, piloté par le PNUD et le gouvernement du Mali.

Ainsi, la stratégie nationale de sécurité du Mali facilite, la cohésion et la solidarité nationales face à des menaces communes (sécurité collective fondée sur le principe du « un pour tous, tous pour un ») ; et elle stimule l'appropriation nationale autour des objectifs à atteindre et des actions à mener⁷. Alors, pour susciter l'adhésion à cette politique, les populations doivent être convaincues de son bien fondé ; pour être convaincues, elles doivent être bien informées et sensibilisées aux enjeux, défis, menaces et combat à mener, d'où la nécessité d'une bonne stratégie de communication.

Pour relever ce défi de communication entre les acteurs du domaine de la sécurité, il faut aller vers une ***gouvernance démocratique de la sécurité***⁸. Ainsi, cette gouvernance démocratique de la sécurité impliquera un partenariat dynamique entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, l'administration, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement. Elle imposera la participation réelle au sens large des citoyens au processus décisionnel et à l'exercice effectif du pouvoir dans la transparence et la responsabilité comme il en est de même dans le modèle démocratique libéral.

⁶ Une perspective de politique de sécurité nationale au Mali, Octobre 2010

⁷ Une perspective de politique de sécurité nationale au Mali, Octobre 2010

⁸ Dr Zeyni MOULAYE, conseiller des affaires étrangères, 2005

Cela dit, quels sont les acteurs du domaine de la sécurité au Mali ? Quels sont les degrés d'implications des uns et des autres ? Quels sont les rapports entre les acteurs de la sécurité ? Quel rôle joue la société civile dans la gestion des conflits communautaires et le conflit au nord Mali ? Quel rôle joue la communication traditionnelle dans la prévention et la gestion des conflits au Mali ? Quels sont les défis et enjeux sécuritaires du Mali ? Quelles sont les réponses adéquates aux nouvelles menaces qui sont sources de déstabilisation de la sécurité des populations, des biens et du développement ?

II. OBJECTIF DE LA SEANCE

L'objectif de la séance est d'une part d'ouvrir le débat multi-acteurs autour de la sécurité nationale et régionale ; d'autre part d'amener les participants à formuler des propositions et stratégies devant aboutir à une meilleure implication des acteurs dans la gouvernance démocratique de la sécurité au Mali.

III. AXES DE REFLEXION

1) Situation de la sécurité en Afrique et au Mali

- Définition des concepts : sécurité, conflit, stabilité, paix, développement
- Description historique et conceptuelle de la problématique de l'insécurité et son impact sur les politiques de développement en Afrique et spécifiquement au Mali
- Typologie des conflits : quels sont les différents types de conflits ? comment naissent les conflits ? Quelles sont les causes profondes des conflits (défis et enjeux sécuritaires en Afrique/Mali) ?
- Quels sont les instruments juridiques nationaux et internationaux sur la sécurité ?
- La politique de sécurité du Mali : défis et perspectives

2) Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali

- Principaux acteurs du domaine de la sécurité
- Interactions entre les acteurs du domaine de la sécurité
- Rôles et responsabilités des acteurs dans la consolidation et la stabilité de la paix au Mali

- Perspectives de gouvernance du secteur de la sécurité
- Etude de cas : rôles des Organisations de la Société Civile dans la gestion du conflit nord-Mali et les conflits communautaires

3) Mécanismes de prévention, de régulation ou de résolution des conflits au Mali

- Rôles des communicateurs traditionnels dans la prévention, la gestion des conflits, la consolidation et la stabilité de la paix au Mali
- Comment concilier le respect des droits de l'homme et les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits au Mali ?
- Quelle cohabitation des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits avec les mécanismes modernes ?

4) Genre, Paix, Sécurité et Stabilité au Mali

- Rôle des Organisations de la Société Civile dans la prévention et la gestion des conflits au Mali
- Quel contenu ? Quelle perspective pour la résolution 1325⁹ des Nations Unies ?
- Etude de cas : rôle des femmes dans la prévention, la gestion du conflit au Nord du Mali et le maintien de la stabilité.

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie mise en place pour l'organisation de la séance repose sur la présentation de communications orales suivies de débats en plénière et de travaux de groupes. La finalité des échanges est de poser les constats de ce qui marche, de ce qui ne marche pas afin d'aboutir à la formulation de propositions concrètes en faveur de la paix, de la sécurité et de promouvoir le développement au Mali.

⁹ Résolution 1325 est un instrument juridique utilisé par la société civile sur les questions de paix et qui est proposé par les nations unies

PROPOSITION DE MODERATEURS ET DE COMMUNICATEURS

Modérateurs

| Nom/ Prénom (s) | Structures |
|-------------------------|---|
| M. Tiébilé DRAME | Personne ressource sur les questions de paix et de sécurité au Mali |

Communicateurs

| N° | Nom/ Prénom (s) | Structures | Thèmes |
|----------|---|---|---|
| 1 | Inspecteur Général de police Mahamadou Niakaté | Inspecteur en chef des services du Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile | Situation de la sécurité en Afrique et au Mali |
| 2 | Dr Zeïni Moulaye | Consultant, Expert en gouvernance de la sécurité | Gouvernance démocratique de la sécurité |
| 3 | Dr Ibrahim Ag Youssouf | | Mécanismes de prévention et de régulation des conflits au Mali |
| 4 | Dr Mariam D Maïga | Mouvement National des Femmes pour la sauvegarde de la Paix et de l'Unité Nationale : MNFPUN | Genre, Paix, Sécurité et Stabilité au Mali |